



convocation gendarmerie pour fausse plainte

Par **coccinelleeden**, le **31/08/2010** à **21:31**

je dois de l'argent a un cousin a qui je rembourse regulièrement tous les mois une partie et cela d'un commun accord. convoqué a la gendarmerie , celle ci me dit que ce cousin a depose plainte contre moi (alors que cest faux),celle ci lui a demandé de faire un courrier precisant qu'il n'avait depose plainte contre moi.mais moi je suis convoqué et dois rapporter des preuves de remboursements. pourquoi dois je fournir ces preuves alors qu'il n'y a pas plainte?

Par **plebriquir**, le **01/09/2010** à **19:15**

Bonjour,

Tout d'abord, rassurez-vous.

C'est au demandeur, et donc aux policiers et au Procureur de la République, d'établir que vous avez commis une infraction.

En revanche, je ne saisis pas bien l'histoire. Avez-vous signé une reconnaissance de dette? Comment remboursez-vous votre cousin?

Cordialement